

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 24 novembre 2016

Réduction des risques : une approche à partager pour la prévention des conduites addictives

En Bretagne, terre festive, les comportements addictifs sont souvent associés à des prises de risque. Ainsi, les acteurs impliqués dans ce domaine complètent leurs actions par l'approche "Réduction des risques".

Dans le prolongement de la convention signée en 2014, la Préfecture de Bretagne, l'ARS Bretagne et le Conseil régional organisent, mardi 29 novembre à Lorient, une journée régionale d'échange sur le thème : *"Bretagne, terre festive... La réduction des risques : hier, aujourd'hui et demain"*.

Tous les acteurs concernés par la réduction des risques (élus, professionnels, bénévoles, organisateurs de festivités, professionnels des bars et débits de boissons, gérants de salles de spectacles, responsables d'associations étudiantes, structures de premiers secours...) sont conviés à prendre part aux débats.

Une telle démarche s'inscrit dans une volonté de partage et de valorisation des actions menées. Elle permettra aussi de dégager des perspectives pour les années à venir.

"Bretagne, terre festive... La Réduction des risques : hier, aujourd'hui et demain"

Mardi 29 novembre – A partir de 9h30
Espace Courbet – Lorient

Repères

La réduction des risques

Longtemps cantonnée à l'épidémie de Sida, la politique de réduction des risques bénéficie aujourd'hui de la loi de modernisation du système de santé. Désormais, elle dépasse ce seul risque infectieux et intègre la lutte contre les addictions. La réduction des risques consacre l'accompagnement et la prise en charge des comportements addictifs à partir des demandes et des savoirs des usagers.

Le concept de réduction des risques n'est pas seulement une approche alternative du soin mais un nouveau regard porté sur les phénomènes d'addictions. Elle libère un mouvement issu du terrain qui crée sa propre dynamique fondée sur l'absence d'exigence et l'inconditionnalité de l'accompagnement, le droit du libre choix et la valorisation du savoir des usagers. Cette inconditionnalité suppose le respect d'un projet thérapeutique au profit d'un projet de soins destiné à prévenir le mieux possible les dommages de la consommation. *(Extrait de la première audition publique sur la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives du 7 et 8 avril 2016).*

En chiffres : les addictions et les pratiques à risque en Bretagne

Les Bretons de 17 ans sont plus nombreux à avoir expérimenté l'ivresse par rapport à leur homologue français. Les consommations d'alcool à risque sont également plus fréquentes dans la région en comparaison de la Métropole : 67 % d'entre eux déclarent avoir consommé plus de 5 verres en une seule occasion par mois contre 53 % en France. La répétition de ces pratiques (au moins 3 fois dans le mois) est plus fréquente en Bretagne (33 % vs 22 %).

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication
Aurélien Robert – Chargé de communication
02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr